

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N° 80/133 DU 25/03/80
Portant nomination de Monsieur DELRIEU
Réné en qualité de Directeur Général de
la Minoterie Aliments de Bétail (MAB)

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu l'Ordonnance n°15/78 du 11 Avril 1978 portant dissolution de la SIACON
et créant les entreprises SUCCO, MAB et HUILKA.
Vu le décret n°79/376 du 7 Juillet 1979 approuvant les ~~statuts~~ de la MAB;
Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
Vu le décret 79/706 du 30 Décembre 1979 modifiant la composition des
Membres du Conseil des Ministres;
? ?
Le Conseil des Ministres entendu;

DECRETE :

Article 1er.-- Monsieur DELRIEU Réné, Expert des Silos du Sud-Ouest est nommé Direc-
teur Général de la Minoterie Aliments de Bétail (MAB).

Article 2.-- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent
décret.

Article 3.-- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de
fonction de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à Brazzaville, le 25 MARS 1980

Par le Président du Comité Central du Parti
Congolais du Travail, Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.--

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Industrie et du
Tourisme

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.--

Jean ITADI.--

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux

Victor TAMBA-TAMBA.--